Rapport public Parcoursup session 2025

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Collège de Droit de la Sorbonne

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Collège de Droit de la Sorbonne (22657)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Collège de Droit de la Sorbonne (22657)	Jury par défaut	Tous les candidats	50	2246	201	109	49

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Collège de Droit de la Sorbonne (22657)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	1578	122	62	30	61,2 %
			Masculin	668	79	47	19	38,8 %
			Total	**2246**	**201**	**109**	**49**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Collège de Droit de la Sorbonne (22657)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	11	0	0	0	0 %
				Sans mention	148	0	0	0	0 %
				AB	312	1	0	0	0 %
				B	681	23	10	5	10,4 %
				TB	811	128	70	36	75 %
				TBF	132	47	28	7	14,6 %
				Total	**2095**	**199**	**108**	**48**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	0	0	0	
				Sans mention	44	0	0	0	
				AB	24	0	0	0	
				B	13	0	0	0	
				TB	5	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	0	0	0	
				Total	**91**	**0**	**0**	**0**	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	12	0	0	0	
				B	8	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	**25**	**0**	**0**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	25	2	1	1	100 %
				AB	2	0	0	0	0 %
				B	2	0	0	0	0 %
				TB	4	0	0	0	0 %
				Total	**33**	**2**	**1**	**1**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	**2**	**0**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Collège de Droit de la Sorbonne (22657)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1894	194	105	46	93,9 %
			En réorientation	240	4	2	2	4,1 %
			Non scolarisés	55	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	41	2	1	1	2 %
			Autres	16	1	1	0	0 %
			Total	**2246**	**201**	**109**	**49**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Collège de Droit de la Sorbonne (22657)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	800	69	36	15
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	235	28	13	5
			Mathématiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	224	38	21	9

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	175	34	23	13
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	146	10	7	3
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	122	7	3	2
			Autres doublettes	348	12	5	1
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Collège de Droit de la Sorbonne (22657)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	39 %	34,8 %	33,3 %	31,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	11,5 %	14,1 %	12 %	10,4 %
		Mathématiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	10,9 %	19,2 %	19,4 %	18,8 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	8,5 %	17,2 %	21,3 %	27,1 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	7,1 %	5,1 %	6,5 %	6,3 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	6 %	3,5 %	2,8 %	4,2 %
		Autres doublettes	17 %	6,1 %	4,6 %	2,1 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Projet de formation et adéquation avec la formation envisagée	Fiches avenir	Essentiel
	Les notes de première et de terminale	Moyenne intermédiaire : bulletin de première et de terminale ; Modulation des moyennes intermédiaires selon matières obligatoires et/ou optionnelles	Essentiel
	Les notes anticipées du bac	Épreuves anticipées : français écrit et oral, les enseignements de spécialité	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité d'expression d'écrite	Lettre de motivation	Essentiel
	Rang par rapport au niveau général de la classe	Bulletins de première et de terminale	Très important
Savoir-être	Sérieux, autonomie et organisation du travail	Champs « autonomie » et « méthode de travail » de la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet	Lettre de motivation ; Parcours scolaire ; Fiches Avenir ; Avis du chef d'établissement	Important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Richesse des expériences hors du cadre scolaire	Champ « engagement citoyen » de la fiche Avenir ; Rubriques activités et centre d'intérêt ; Lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

S'agissant d'une filière d'excellence sélective, seuls peuvent prétendre être classés les candidats dont le dossier académique (i) a fait l'objet d'une présélection par le jury (compte tenu notamment de son excellence académique, des éléments indiqués dans la fiche avenir, des activités extrascolaires et de la qualité de la lettre de motivation), (ii) qui ont été convoqués et ont participé à un entretien de sélection de culture générale, personnalité et de motivation et (iii) dont la prestation aura été jugée suffisamment bonne pour, après confrontation avec la note dossier pour établir une évaluation globale, mériter de figurer au titre du classement ; en moyenne environ 200 candidatures chaque année font l'objet d'un classement.

Les modalités d'examen des voeux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. Préalablement à l’examen des dossiers par les membres de la commission, une pondération des notes finales indiquées dans la fiche avenir, des moyennes intermédiaires indiquées aux bulletins de première et de terminale, des notes des épreuves anticipées, a été appliquée. Une bonification a été attribuée aux séries des baccalauréats. Enfin, a été également prise en compte la note du dossier saisie par les membres de la commission d’examens des vœux après analyse des dossiers individuels.

La commission a accordé de l’importance à l’examen individuel des dossiers pour révéler ce que les notes et les dossiers ne révèlent pas : appréciation des capacités du candidat à s’épanouir et à réussir à l’Ecole de Droit de la Sorbonne (sérieux, qualité d’ expression, cohérence de la motivation, richesse des expériences, rang dans la classe et par rapport au niveau général de la classe, avis du conseil de classe et informations sur le candidat présentes dans le dossier…)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission souhaite attirer l'attention des candidats sur les attendus locaux qui font état d'un rythme soutenu des études appelant une capacité de travail qui doit être établie par de très bons résultats obtenus au lycée dans toutes les matières, témoignant d'un niveau suffisant pour obtenir une mention au baccalauréat.
Comme lors des sessions précédentes, des écarts de notation sont manifestes entre les établissements et compliquent l' appréciation des dossiers.

Signature :
Christine NEAU-LEDUC,
Président de l'établissement Université Paris 1 Panthéon Sorbonne